Comité scientifique permanent - Produits sanguins labiles et donneurs de sang

PUBLIÉ LE 04/04/2022 - MIS À JOUR LE 06/10/2026

Missions

Le comité scientifique permanent « produits sanguins labiles et donneurs de sang» peut être consulté par le directeur général de l'ANSM dès lors que l'instruction d'un dossier ou d'une question portant sur les produits sanguins labiles et sur les donneurs de sang nécessite un avis d'experts collégial et complémentaire à l'évaluation interne, notamment du fait du caractère innovant des produits, ou de l'impact majeur de santé publique qu'ils présentent, ou dès lors qu'il s'agit d'avoir une meilleure connaissance des pratiques ou des conditions d'utilisation réelles des produits.

Membres

- Madame ANDRE-BOTTE Christine
- Madame CARLIER Monique
- Madame CHUECA Marine
- Monsieur FOLLEA Gilles
- Monsieur FONTANA Stefano
- Monsieur JAVAUDIN Olivier
- Monsieur MERTES Paul Michel
- Madame SOMME Sophie

En qualité de représentants des associations agréées des usagers du système de santé :

- Monsieur BIRONNEAU Bernard, Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB)
- Monsieur DUBOURDIEU Jean-Louis, Association Française des Hémophiles (AFH)